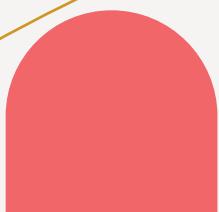
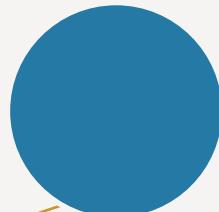
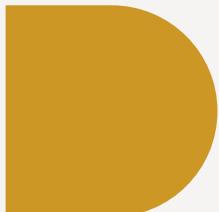
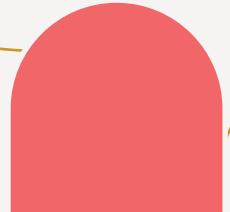




- Ardennes -



**OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**

SENACS 2025
données 2024

Édito

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats de l'Observatoire des structures d'animation de la vie sociale des Ardennes 2025.

Ce travail est le fruit d'une collaboration étroite entre la Caf des Ardennes, la Fédération ardennaise des centres sociaux, ainsi que des centres sociaux et espaces de vie sociale du territoire. Grâce à leur mobilisation, ce document met en lumière concrètement l'impact social majeur de ces structures dans le département.

Il offre une lecture claire des dynamiques engagées par les acteurs de l'animation de la vie sociale au plus près des habitants et au cœur des territoires. Actrices incontournables du lien social et du soutien aux familles, ces structures contribuent activement à la mise en œuvre des conventions territoriales globales, renforçant ainsi la cohésion et la solidarité locales.

Les acteurs de l'animation de la vie sociale rencontrent, pour certains d'entre eux, des difficultés. La Fédération départementale peut venir en appui aux structures fédérées pour les accompagner.

Également consciente de ces réalités, la Caf des Ardennes réaffirme son engagement aux côtés des centres sociaux et des espaces de vie sociale, pour soutenir des projets construits avec et pour les habitants, et continuer à faire vivre une animation sociale de proximité, inclusive et durable.

Guillaume Morel, directeur de la Caf des Ardennes

Frédéric Jolion, président du conseil d'administration de la Caf des Ardennes

Marc Attafi, président de la FACS 08



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité	5
Ancrage territorial & Faire réseau sur les territoires	6
Des équipes salariées au service des projets	7
Des habitants bénévoles	
Actualités et projets en cours	8
Un soutien et un appui auprès des centres sociaux Ardennais	9
Les ressources financières	10
Fiche Nationale	11

Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Ardennes →

Les structures d'animation de la vie sociale



22

structures au total
en Ardennes

- Centre social
- Espace de vie sociale

14

centres sociaux
agrées par la Caf

→ 14 ont répondu
à l'enquête

8

espaces de vie sociale
agrées par la Caf

→ 8 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

57%

à dominante
urbaine



43%

à dominante
rurale



75%

à dominante
urbaine



25%
à dominante
rurale

→ 36% situés sur un
quartier prioritaire
politique de la Ville
(QPV)

→ 29% situés en zone
France ruralités
révolution (FRR)

→ 63% situés en zone
France ruralités
révolution (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

39 660 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :

- 93% en gestion associative
- 7% en gestion collectivité locale

Budget moyen :
963 300 €



Bénévoles et salariés :

199 bénévoles de pilotage

474 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



380 salariés → soit 257 ETP

52 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **43** heures d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

11 440 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :

- 87% en gestion associative
- 13% en gestion collectivité locale

Budget moyen :
234 200 €



Bénévoles et salariés :

106 bénévoles de pilotage

241 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



56 salariés → soit 33 ETP

42 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

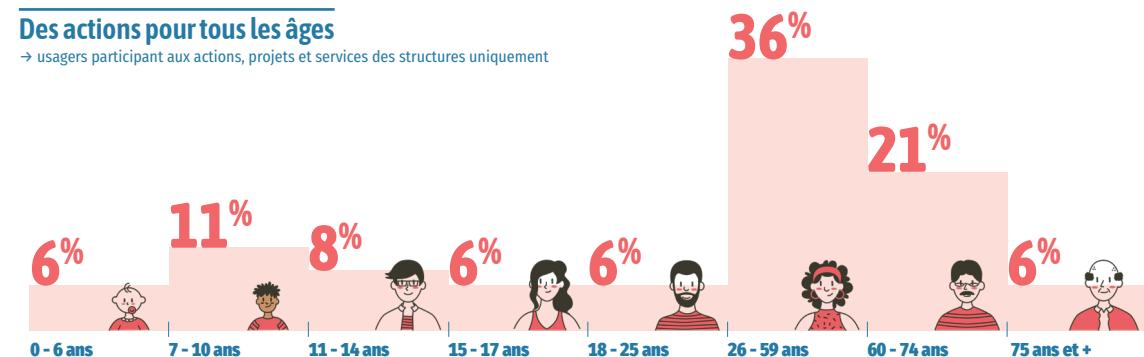
→ dont **31** heures d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

18,4 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **8 071** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

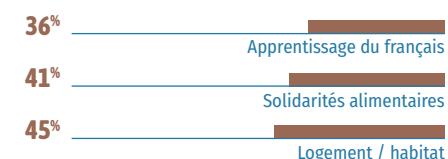
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +90% des structures

- Accès aux loisirs
- Éducation
- Lutte contre l'isolement
- Accès à la culture
- Parentalité
- Numérique
- Citoyenneté et cohésion sociale

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

81
initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus



→ 314 habitants impliqués

294
événements locaux portés ou accompagnés par les structures



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

100%
des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.

73%
animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.

41%
animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.

95%
impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).

45%
animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

100%
co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont **64%** au moins 1 fois par trimestre



Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

380 / 56
salariés

→ soit **256,6 / 32,8** ETP
→ dont **55% / 47%** en CDI

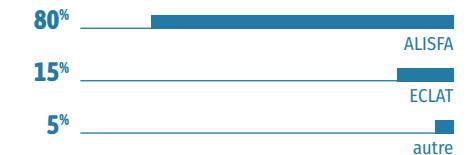


250 / 30
stagiaires et services civiques



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



59% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

14% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

641
bénévoles impliqués au total

31% dans les activités de façon **régulière**
43% dans les activités de façon **ponctuelle**
31% dans le **pilotage** du centre social



347
bénévoles impliqués au total

31% dans les activités de façon **régulière**
38% dans les activités de façon **ponctuelle**
31% dans le **pilotage** de l'EVS



→ soit **19,6** ETP de bénévolat
→ **49 heures**/an/bénévole (moyenne)

→ soit **9,3** ETP de bénévolat
→ **43 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :

36%
d'hommes **64%**
de femmes

● Données des centres sociaux

● Données des espaces de vie sociale

Actualités et projets en cours

La Journée « mesure d'impact social »

Dans le cadre de la dynamique fédérale autour de la mesure d'impact social (MIS) engagée depuis plusieurs années, une journée collective se tiendra le mercredi 13 mai 2026, au centre des Congrès du Lac des Vieilles Forges.



Cette journée vise à :

- Faire connaître, valoriser et acter la démarche de mesure d'impact social au sein des centres sociaux du département ;
- Montrer l'utilité de la MIS dans l'accompagnement et l'évolution des politiques publiques locales ;
- S'acculter à la mesure d'impact social et partager des retours d'expériences concrets, dont les résultats et outils développés dans nos structures ;
- Valider et renforcer cette méthode auprès des différentes parties-prenantes.



Réflexion autour des modèles de gouvernance

La Fédération ardennaise des centres sociaux a organisé la Journée des administrateurs des centres sociaux ardennais le samedi 22 novembre 2025 au SARC.

Cette journée a visé à :

- Permettre aux administrateurs, directions et présidences de se rencontrer,
- Échanger sur l'engagement bénévole et la gouvernance associative,
- Bénéficier de l'intervention d'enseignantes-chercheuses de l'Université de Reims Champagne Ardenne.



En 2026, une recherche-action sera réalisée par l'Université Reims Champagne Ardenne à destination des administrateurs des centres sociaux ardennais.

L'ensemble de ces travaux se situe dans une réflexion plus globale sur les modèles de gouvernance, marqués par une montée croissante des responsabilités et de sujets techniques complexes à appréhender.



Une nouvelle circulaire « animation de la vie sociale » en cours de réflexion :

Un des objectifs de la COG 2023-2027 signée entre l'Etat et la CNAF est d'actualiser la doctrine AVS. Ainsi, un groupe de pilotage se réunit depuis 2024 pour travailler sur cette nouvelle circulaire « animation de la vie sociale ».

Un soutien et un appui auprès des centres sociaux ardennais

Dans un contexte marqué par des fragilités sociales, économiques et organisationnelles, l'accompagnement des structures AVS est essentiel.

Un accompagnement financier

Cet accompagnement est d'abord financier par le biais du Fonds d'Aide Exceptionnel, mis en place par la Cnaf et renouvelé en 2025. Il vise à apporter un soutien financier ciblé aux centres sociaux et EVS en difficulté. En 2025, 7 structures dont 1 EVS en ont été bénéficiaires.



Ces structures doivent, notamment, mettre en place un plan de redressement de la situation financière en lien avec les partenaires. En plus de cette mesure exceptionnelle, la Cnaf a augmenté les taux de co-financement des prestations de service animation globale, animation collective familles et animation locale en 2024.

Un accompagnement sur les compétences internes

Cet accompagnement est ensuite renforcé par la mobilisation conjointe de la Fédération ardennaise des centres sociaux, de la Caf 08, France Active et Unification. Ce partenariat vise à accroître les compétences internes et ouvrir des perspectives durables à l'échelle du territoire.



Ainsi, depuis 2023, plusieurs actions ont été engagées :

- Un dispositif local d'accompagnement collectif réunissant 12 structures autour de l'analyse des modèles socioéconomiques,
- Deux formations en 2024, destinées aux responsables, directions et comptables, ont été organisées sur l'analyse financière et la réalisation de diagnostics économiques et financiers.
- La création d'un Observatoire économique des centres sociaux ardennais en 2025, permettant notamment d'outiller les structures dans leur pilotage stratégique.

Enfin, une prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) est proposée afin d'accompagner l'évolution du métier de directeur, clarifier les responsabilités et anticiper les mutations du secteur.



Cet accompagnement global incarne une volonté partagée : faire des centres sociaux des acteurs pleinement outillés pour renforcer leur ancrage territorial et consolider leur rôle dans la transformation sociale.

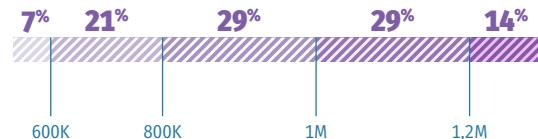
Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrivent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global
13 486 000 € → 963 300 €
 de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget (€):



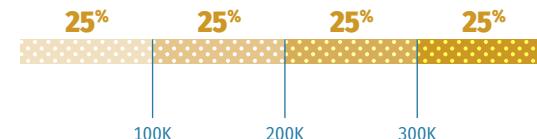
68% part du budget
 des centres sociaux consacrée
 à la masse salariale (moyenne)



Les espaces de vie sociale

→ budget global
1 873 000 € → 234 200 €
 de budget moyen

Répartition des EVS par budget (€):

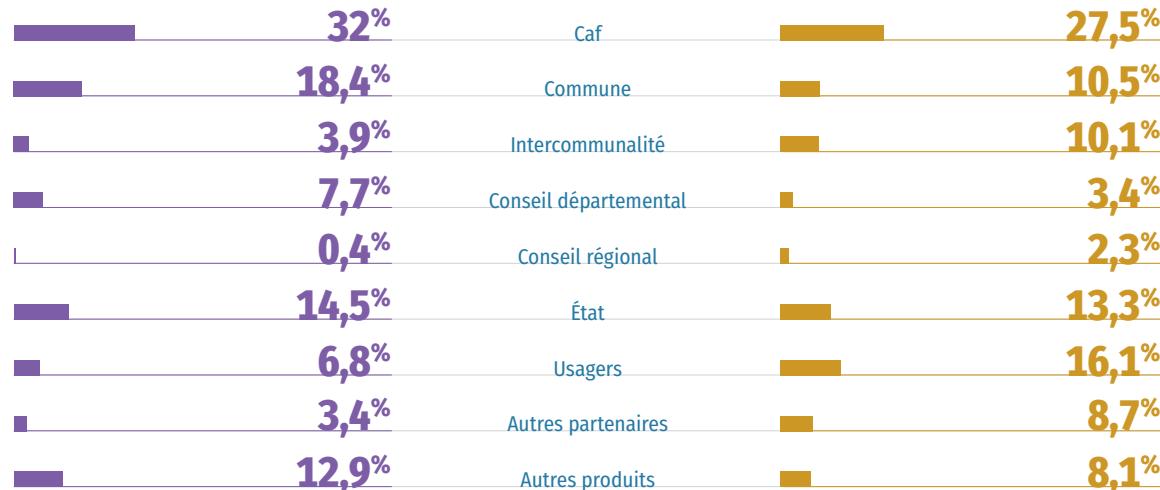


58% part du budget
 des EVS consacrée
 à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
 → Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux

77%
 à dominante
 urbaine

23%
 à dominante
 rurale

1 775 espaces de vie sociale

43%
 à dominante
 urbaine

57%
 à dominante
 rurale

6,1 millions
 d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
 bénévoles dans les
 instances de pilotage



62 970
 salariés



106 850
 bénévoles d'activités

**12,5 ETP en moyenne
 par structure**

2,1 millions
 d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
 bénévoles dans les
 instances de pilotage



9 540
 salariés



62 350
 bénévoles d'activités

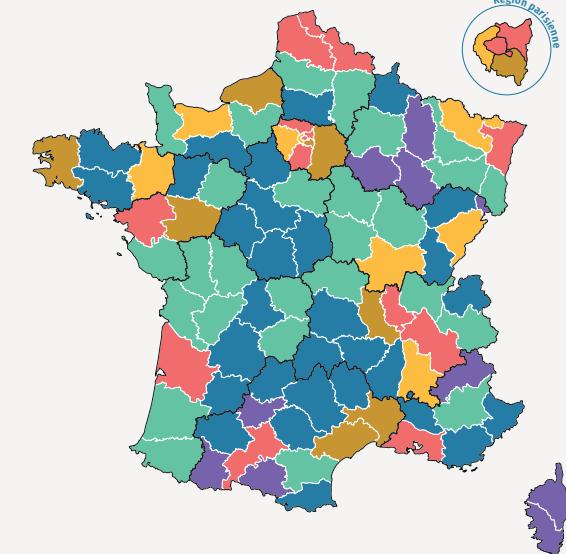


**2,7 ETP en moyenne
 par structure**

729 400€ budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caf des Ardennes :

Conseillère technique en action sociale
 → *Marie-Hélène Belloni*
 marie-helene.belloni@caf08.caf.fr
 03.24.56.85.06 / 06.18.42.05.32

Référente animation de la vie sociale

→ *Isabelle Roulant*
 isabelle.roulant@caf08.caf.fr
 03.24.33.86.71 / 07.77.73.83.42

Fédération ardennaise des centres sociaux :

Chargeé d'appui au réseau
 → *Astrid Renard*
 astrid.renard-fd@orange.fr
 07.49.02.09.96

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
 → www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse nationale des allocations familiales - CNAF
 → *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil*
 Fédération des centres sociaux et socioculturels de France - FCSF → *Anne Fleury-Raemy*
 Caisse d'allocations familiales du Rhône - Caf du Rhône
 → *Élisabeth Caron et Éva Bernard*
 Union régionale Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux - AURACS → *Fabrice Gout*
 Coordinateur national → *Alexis Gruyer*
 Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*
 Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

